

## INFORMATION PRESSE

---

*30<sup>ème</sup> jour de confinement*

### **La Rochelle : point de situation régulier COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS mercredi 15 avril 2020**

Le Président de la République a annoncé lundi 14 avril la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai ainsi qu'un certain nombre de mesures pour l'éducation, l'économie ou encore les événements.

L'annulation des grands événements a des conséquences importantes pour le territoire de La Rochelle dont l'activité est extrêmement riche dans ce domaine. Aussi de nombreux rendez-vous phares du territoire se trouvent malheureusement annulés, comme notamment les Francofolies ou La Rochelle Cinéma.

Pour d'autres comme Sunny Side of the Doc, les organisateurs réfléchissent à une adaptation sous un format quasi exclusivement numérique, ou un report.

Malheureusement, les nombreuses fêtes de quartier rochelaises prévues avant le 14 juillet, telles que la Fête du port de pêche ou la Fête de la Saint-Jean à Villeneuve-les-Salines, ne pourront avoir lieu cette année.

Des réflexions sont en cours pour pouvoir adapter la Fête de la musique aux contraintes actuelles.

Les centres de consultation COVID19 du territoire continuent de fonctionner aussi **Jean-François Fountaine**, Maire de La Rochelle, Président de la Communauté d'Agglomération, Président du CCAS, remercie les médecins, les professionnels de santé et la SNSM qui restent mobilisés pour accueillir au sein des 4 centres ouverts dans l'agglomération des patients dans de bonnes conditions sanitaires et venir en soutien de l'Hôpital de La Rochelle-Ile de Ré dans la gestion de l'épidémie.

**Le travail du groupe Makers Rochelais & Réthais contre le COVID 19**, qui a fourni des visières de surprotection au personnel des EHPAD rochelais et au centres de consultation, **ainsi que l'ensemble des entreprises, comme Cognac Godet ou Léa Nature**, qui ont fourni ou permis de fabriquer du Gel hydro alcoolique, est à saluer une nouvelle fois.

Concernant les masques individuels en tissus, la Ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération accompagnent l'ensemble des initiatives professionnelles, associatives ou personnelles pour en produire en nombre suffisant pour les Rochelais. Un tutoriel et un patron pour fabriquer un masque dont le modèle a été validé avec le Groupe hospitalier est en ligne sur le site internet de la Ville de La Rochelle [www.larochelle.fr](http://www.larochelle.fr). Des commandes ont été passées par la Ville et la Communauté d'agglomération pour un premier équipement rapide fin avril.

Enfin, face au succès du marché du Centre-Ville de La Rochelle et afin d'éviter les attentes trop importantes, Jean-François Fountaine a demandé l'ouverture d'un marché supplémentaire que la Préfecture a acceptée. Ainsi **le Marché central de La Rochelle sera ouvert vendredi matin, en plus du mercredi et du samedi** dans les mêmes conditions de sécurité. Comme d'habitude, **jeudi se tiendra le marché de Port Neuf et dimanche celui de La Pallice. A cette occasion, le Maire demande à tous les commerçants des marchés de porter un masque.**

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**  
RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS  
Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle  
[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [Facebook Anne Michon](https://www.facebook.com/AnneMichon)